



PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires
Service aménagement, biodiversité et eau
Unité police de l'eau

Dossier suivi par : antoine SCHWARTZ
Tél. : 03 87 28 30 87
Fax : 03 87 02 79 32
Mél : antoine.schwartz@moselle.gouv.fr
Réf. : AS
Code : ASPE-6

Monsieur le Maire
de SAINT-LOUIS-LES-BITCHE
Mairie
Place de la Mairie

57620 - SAINT-LOUIS-LES BITCHE

Objet : Dossier de déclaration au titre du code de l'environnement concernant la restauration d'une zone humide aux abords de la cristallerie de SAINT-LOUIS-LES-BITCHE

Metz, le 8 Mars 2013

PJ : Dossier de déclaration
Récépissé de déclaration
Courrier de notification

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Restauration d'une zone humide aux abords de la cristallerie de SAINT-LOUIS-LES-BITCHE**

Ce dossier a été déposé par : Le Président de l'Association Saint-Louis Cristal et Lumière en pays de Bitche, M. Roger LEVY.

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration ;
- un exemplaire du « **récépissé de déclaration n° 57-2013-00009** » en date du 30 janvier 2013 , accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

La Chargée de Mission de la Police de l'Eau

CHANTAL BICHLER